

6- Les résidences sociales

- Les 2 pensions de famille (ou « maisons relais ») -

« La maison relais est destinée à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. (...) Il est important de rappeler que la maison relais ne s'inscrit pas dans une logique de logement temporaire mais bien d'habitat durable, sans limitation de durée, et offrant un cadre semi collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social. »

L'ASL gère deux pensions de famille : la première a ouvert en 2010 à St Etienne, rue Malescourt. La seconde a ouvert en 2012 à St Chamond, rue Pétrin Gaudet.

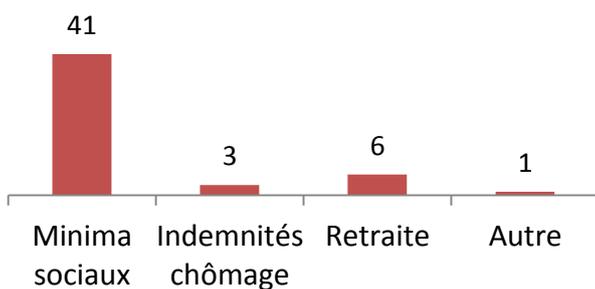
Ces deux pensions de famille sont animées par 4 hôtes de maison. Leur mission est d'assurer un accueil convivial, de veiller au bien être de chacun et d'organiser la vie collective des maisons, **avec le soutien des bénévoles d'Habitat et Humanisme Loire.**

Les candidatures sont **orientées par le SIAO** puis étudiées en Commission d'Attribution de Logement, une fois par mois. Nous veillons à ce que chaque nouvelle intégration respecte l'équilibre de peuplement des maisons.

Les pensions de famille en chiffres (2018) :

- 45 logements
- 57 personnes logées, dont 6 enfants
- 16 femmes
- 41 hommes
- 48 personnes isolées
- 3 foyers monoparentaux
- Un âge moyen de 45 ans

Type de ressources des residents



Le jardin de la pension de famille Malescourt

6 personnes ont quitté les pensions de famille en 2018. 3 d'entre elles ont ensuite intégré un logement de droit commun et une personne a intégré un EHPAD.

Le logement en pension de famille est sans limitation de durée. Cependant, la majorité des personnes profite de cette étape pour se poser et rebondir dans leur vie.

6- Les résidences sociales

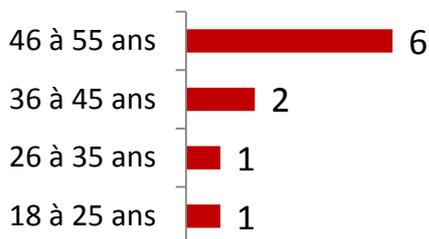
- La résidence Raspail -

« Créées en 1994, les résidences sociales ont pour objet d'offrir une solution de logement meublé temporaire à des ménages ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques mais aussi sociales, et pour lesquels un accompagnement social peut s'avérer nécessaire. Elles ont donc vocation à accueillir des publics très diversifiés tels que : les jeunes travailleurs ou jeunes en insertion, les personnes en formation professionnelle, les femmes en difficulté, les travailleurs immigrés, etc. »

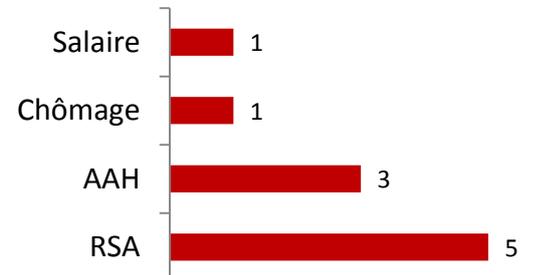
L'ASL gère une résidence de **6 logements meublés (T1)**, au rez-de-chaussée d'un immeuble situé place Raspail à Saint-Etienne. **Les logements sont la propriété de l'Union d'Economie Sociale NEMA LOVE**, dont l'ASL est sociétaire.

Outre l'accompagnement individuel des résidents, une conseillère en économie sociale et familiale anime un temps collectif, une demi-journée par semaine au sein de la résidence. Ce temps permet de maintenir du lien entre les résidents, d'échanger sur leur situation, de résoudre d'éventuels problèmes de fonctionnement de la résidence.

Typologie des âges



Typologie des ressources



La résidence sociale en chiffre (2018) :

- 10 personnes logées
- 2 femmes / 8 hommes
- 5 sorties en 2018
- dont 3 vers un logement de droit commun

La durée d'occupation des logements est limitée à 2 ans. Ce temps doit permettre aux personnes de rééquilibrer un budget fragile, reprendre confiance dans la gestion de leur logement ou d'éclaircir leur situation administrative.